

Le mag

BOURG-DES-COMPTES



128

Magazine municipal

Novembre 2021

UN SKATEPARK *pour se défouler...*



2	À VOTRE SERVICE
15	L'INTERVIEW DU MAG
23	TOURISME





© Maxime BRAHIM
(internaute)

Le mag

de Bourg-des-Comptes
Magazine édité par la mairie

Directeur de la publication :

Christian LEPRÊTRE, maire

Conseillère, déléguée à la Communication :

Louisiane CHAMPAGNE-ORSAL

Réalisation et coordination :

Stéphanie BOUCHER et Léona PIEL

Contact : Stéphanie BOUCHER

02 99 05 62 62

Mail : urbacom@bourgdescomptes.com

Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photos © Maxime BRAHIM, Danielle BOUDIER,
Brice MOREAU, Gwénaél MOREAU, Alexandra NOYALET,
Laurent VIGNERON, les associations, la mairie de
Bourg-des-Comptes, FreePik

Mise en page/Graphisme : Cécile SORAIS

Dessine @ Dessenin

Imprimé en Bretagne

sur papier issu des forêts durablement gérées



- 2 À votre service
- 5 L'Agora
- 6 Les décisions du conseil
- 8 Parole d'élus
- 10 Acteurs économiques
- 12 Générations
- 19 Actus
- 21 La nature & nous
- 23 Tourisme
- 24 Associations
- 29 Numéros utiles



et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag



Chères Bourgeois-comptoises et chers Bourgeois-comptois,

L'été a tiré sa révérence en nous laissant en mémoire une météo plutôt médiocre mais l'arrière-saison nous a fait oublier ce détail en nous offrant de belles journées ensoleillées.

La crise sanitaire : il est sans doute un peu tôt pour crier victoire quant au recul de la pandémie mais, pour l'heure en France, les signaux sont encourageants et incitent à l'optimisme.

Conséquence directe : cette rentrée 2021 témoigne d'une reprise pour le moins dynamique dans de nombreux domaines : économique, culturel, évènementiel... Il en va de même à Bourg-des-Comptes où, après quelques mois entre parenthèses, nos projets sont de nouveau sur les rails.

Dans les prochaines semaines et d'ici à la fin de l'année, de nombreuses réalisations vont se concrétiser : l'aménagement de la route de Poligné (RD 47) avec notamment la création d'une voie douce, les travaux de sécurisation routière aux Noës, la réalisation d'allées en enrobé au cimetière pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, l'aménagement de la rue de la Combe Janic, la livraison des 9 logements adaptés et de la salle commune à destination des seniors, l'équipement des écoles publique et privée en outils numériques, l'ouverture du skatepark...

La vie associative redémarre aussi ! Avec le cinéma en plein air, la braderie, le repas des classes 00 et 01... Avec la situation sanitaire, nous avons dû repenser l'organisation du forum des associations. Ce nouvel aménagement de la salle permettra de proposer, dès l'an prochain, des démonstrations et des animations afin que tout le monde puisse en profiter.

La vie associative se porte bien. Au fil des années, les associations prennent de l'ampleur, leurs besoins augmentent. Nos salles arrivent maintenant à saturation mais nous restons à leur écoute pour répondre au mieux à leurs attentes.

Comme vous, nous sommes impatients de reprendre une vie normale, sans entrave, et surtout de concrétiser les projets et ambitions qui sont le moteur de notre action pour Bourg-des-Comptes.

© Alexandra NOYALLET



Une nouvelle de dernière minute : la commune a obtenu le 3^e prix du concours départemental des Villes et villages fleuris, c'est un bel encouragement à poursuivre nos efforts d'embellissement dans le respect de notre démarche écologique !

Bonne lecture à tous.

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE



NICOLAS MORISSON

Nouveau responsable des services techniques

Nicolas MORISSON est arrivé 19 avril 2021 dans la commune pour prendre la tête des services techniques. Entretien...

Le mag : Pourquoi avoir choisi la commune ?

Nicolas M. : La commune possède des atouts patrimoniaux (châteaux, maisons en pierre, paysages variés, forêts, champs, circuits de randonnée...). Elle est dynamique, c'est ce qui m'a attiré.

Le mag : Quelles sont vos missions au quotidien ?

Nicolas M. : Je suis en charge de la gestion d'une équipe. J'apporte mes conseils dans la réalisation technique des projets.

Le mag : Quelle est votre formation et votre parcours ?

Nicolas M. : J'ai un Bac + 2 en gestion forestière et une licence L1 d'anglais. Lors de ma précédente affectation j'occupais un poste de conducteur de travaux paysagers. J'encadrais une équipe de quinze personnes. Mon rôle consistait à répondre aux marchés publics, à réaliser des études de faisabilité et des devis. J'ai également été gestionnaire forestier, technicien de recherche à l'INRA (recherche génétique et phénotypique de l'arbre), agent de recherche (prélèvement bois et surveillance d'espèces invasives en milieu forestier et agricole).

Le mag : Que souhaitez-vous mettre en place sur la commune ?

Nicolas M. : Ma volonté est de standardiser les missions des agents (gain en autonomie, optimiser la communication, planifier les missions). Je souhaite également anticiper les demandes (élus, associations, habitants), moderniser le service technique et la gestion du secteur communal (cartographie, inventaires, définir les zones stratégiques de passage) et assurer une meilleure surveillance et l'entretien du secteur (revoir les aménagements de voirie, espaces verts en collaboration avec les élus).



Entretien paysager
Services techniques



MÉLANIE TRIQUET

Nouvelle Directrice générale adjointe

Depuis le 2 août 2021,
la jeune femme est venue renforcer l'équipe administrative de la mairie.
Elle nous parle de ses projets professionnels.

Le mag : **Quelles ont été vos motivations pour postuler ?**

Mélanie T. : L'offre d'emploi proposée par la commune possédait plusieurs atouts. Je cherchais un poste semblable me permettant d'évoluer dans une commune de taille plus importante que celle où je me trouvais et les missions proposées m'intéressaient. De plus, j'apprécie l'environnement de Bourg-des-Comptes, qu'il s'agisse de la commune en elle-même ou de l'équipe en place que je connaissais un peu.

Le mag : **Quelles sont vos missions au quotidien ?**

Mélanie T. : Mes missions principales concernent la gestion des ressources humaines, l'action sociale et une partie des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse. Ponctuellement, je suis en charge de l'organisation des scrutins électoraux et du recensement de la population.

Le mag : **Que faisiez-vous avant de devenir DGA ? Quelle est votre formation et votre parcours ?**

Mélanie T. : J'ai passé huit ans au sein de la municipalité de Lohéac, quatre ans en tant qu'agent d'accueil puis les quatre années suivantes en tant que secrétaire générale. Auparavant, je faisais partie du service missions temporaires du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine où j'ai effectué une formation en alternance intitulée « Prémicol » (Préparation aux missions des collectivités). La commune qui m'a accueillie à l'époque, en 2012, était Bourg-des-Comptes ! Un retour aux sources en quelque sorte.

Le mag : **Que souhaitez-vous mettre en place sur Bourg-des-Comptes ?**

Mélanie T. : Depuis mon arrivée, j'ai pu remarquer que l'on ne s'ennuie pas ! Les journées sont bien remplies. Plusieurs projets ou échéances sont programmés. Je vais notamment organiser et suivre le recensement de la population et l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2022. Je suis chargée également de coordonner et mettre en place un dossier conséquent concernant le fonctionnement interne de la collectivité qui devrait s'étaler sur une durée de plus d'un an.



Mairie
de Bourg-des-Comptes



LES ANIMATIONS

sont de retour à la médiathèque Agora !



sur inscription uniquement : 02 99 05 62 63

Mail : mediatheque@bourgdescomptes.com

NOVEMBRE

VEN 5	Balade des mots	Atelier d'écriture	15h à 17h
MAR 16	Berceau des mots 0 - 3 ans	Séance de lecture en duo avec Linda LE HAIES du RIPAME et Karine RAMASSEUL	10h15
VEN 19	Balade des mots	Atelier d'écriture	15h à 17h
	Rendez-vous du livre	Rentrée littéraire et lancement du Prix Agora	20h
SAM 20	Berceau des mots Pour les 0 - 3 ans	Séance de lecture avec Karine RAMASSEUL	10h15
MER 24	L'aire des livres à partir de 4 ans	Lectures	10h30
MAR 30	Berceau des sons Pour les 0 - 3 ans	Séance d'éveil musical en duo avec Odile LUONG de Musicole et Karine RAMASSEUL	9h15

DÉCEMBRE

VEN 3	Balade des mots	Atelier d'écriture	15h à 17h
MAR 14	Berceau des sons	Séance d'éveil musical en duo (détail ci-dessus mardi 30 nov.)	9h15
MER 15	L'aire des livres à partir de 4 ans	Lectures	10h30
VEN 17	Balade des mots	Atelier d'écriture	15h à 17h
SAM 18	Berceau des mots Pour les 0 - 3 ans	Séance de lecture avec Karine RAMASSEUL	10h15

JANVIER 2022

Détail ci-dessus

MER 19	L'aire des livres	Lectures	10h30
MAR 25	Berceau des mots	Séance de lecture	10h15
SAM 29	Berceau des mots	Séance de lecture en duo	10h15

LES ANIMATIONS MULTIMÉDIAS reprennent également.....

Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette ?

Vous êtes les bienvenus.

17h à 19h 22 octobre et 19 novembre

20h à 22h 17 décembre et 14 janvier 2022

Les samedis d'initiation au numérique

de 10h à 11h

Découvrir l'ordinateur et son environnement

27 novembre

Apprendre à naviguer sur Internet - 11 décembre

Créer et gérer une boîte mail - 8 janvier 2022

sur inscription
uniquement

Et d'autres activités « connectées » vous attendent les mercredis...

CONSEILS MUNICIPAUX

des 18 mai, 29 juin et 31 août 2021

Extraits des principales décisions

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer comme suit les subventions aux associations.

Associations sportives et culturelles

dont l'activité est présente sur la commune : maintien du montant de 50.00 € par licencié ou jeune de moins de 18 ans, domicilié sur la commune.

Badminton Club (Guichen/Bourg-des-Comptes)	1 100.00 €
Judo Club	2 900.00 €
US Bel Air (Bourg-des-Comptes/Crevin)	4 150.00 €
Tennis Club	850.00 €
Jazz attitude	4 450.00 €
Art de la Courbe	2 050.00 €
Gazelles des Vallons	300.00 €
NBJJA BDC	1 350.00 €

Associations

ayant conventionné avec la commune.

US Bel Air pour ex-emploi jeune	5 623.23 €
Badminton pour ex-emploi jeune	5 715.00 €
Badminton pour déplacement ex-emploi jeune	750.00 €
Badminton Club pour club de haut niveau	750.00 €
Badminton Club pour frais de déplacement	1 710.00 €

Association « À p'tits pas »

Financement de l'espace-jeux sur la base du principe de financement des associations sportives et culturelles soit 1 300.00 €.

Association « Ici »

Maintien de la prise en charge des frais de vernissage de l'association sur la base de 50.00 € chacun et dans la limite de 10 vernissages par an (sur justification des frais).

Autres associations

Comité des fêtes	702.00 €
Club « La Joie de vivre »	351.00 €
Union des Anciens Combattants	140.00 €
Association communale de chasse (ACCA)	30.00 €
ACCA pour destruction de nuisibles (avec justification des prises en fin de campagne)	420.00 €
Comité des relations internationales des communes jumelées (CRIC)	194.00 €
ADMR du secteur de Guichen	1 500.00 €
Pétanque Bourgcomptoise	2 250.00 €
Groupement d'initiatives éco-citoyenne (GIEC) des Vallons	2 500.00 €
Association placomusophile 35 (AP 35)	200.00 €
Parents d'élèves de l'école privée (APEL) pour une animation	360.00 €
Parents d'élèves de l'école publique (CHARIBARI) pour une animation	360.00 €

Subvention

à l'Association communale de chasse

L'Association communale de chasse (ACCA) a en projet l'aménagement d'un local de découpe. La structure utilise en effet actuellement un local installé sur un terrain privé et mis à disposition à titre gracieux, sans bail. Ce local n'est raccordé à aucun réseau (eau, électricité, eaux usées).

Il n'est pas adapté à l'accueil du public et ne répond pas non plus aux normes sanitaires.

Le local de découpe en projet serait aménagé à partir d'un container acheté par l'association, et implanté à proximité du boulodrome.

Le coût du projet est estimé à 7 232 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder à l'ACCA une subvention de 4 000 € pour son projet de local de découpe.



Convention

avec le Canoë-Kayak Club de Pont-Réan

Pour développer l'activité touristique et l'animation sur le site de la Courbe, un partenariat avec le Canoë-Kayak Club de Pont-Réan (CKCPR) est proposé. Il s'agirait sur la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août et sur une période de 3 ans (renouvelable), de proposer sur la place de la Courbe, une activité de location de canoës et de kayaks.

Le CKCPR fournit le matériel et un salarié pour animer l'activité. La commune fournit un local pour le stockage du matériel et l'accueil du salarié.

La commune s'engage, par ailleurs, à verser au CKCPR : en 2021 : 9 000 €, en 2022 : 5 500 € et en 2023 : 5 500 €

En contrepartie, le CKCPR s'engage à reverser chaque année à la commune 60 % des recettes des location réalisées. Une convention a été proposée à la commune pour formaliser ce partenariat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention avec le CKCPR.

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Par délibération en date du 7 juin 2005, le conseil municipal avait décidé de supprimer pour les constructions achevées depuis le 1^{er} janvier 2005, l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'ensemble des constructions nouvelles à usage d'habitation. À compter de 2021, cette suppression d'exonération n'est plus possible. En revanche, les communes peuvent, dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis du Code général des impôts et pour la part qui leur revient, réduire l'exonération à 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la base imposable.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Cette décision s'appliquera, à compter du 1^{er} janvier 2022 sur les logements achevés en 2021.

Participations 2021 aux écoles

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ◆ le maintien de la participation communale à 40 € par élève soit une participation communale aux acquisitions de fournitures scolaires de 11 440 € pour l'école publique et de 4 640 € pour l'école privée.
- ◆ le maintien de la participation communale à 15 € par élève et le report en 2021 de la participation communale aux frais de transport lors d'activités extrascolaires non utilisée en 2020 au regard de la crise sanitaire.

La participation communale aux frais de transport lors d'activités extrascolaires s'élève à 7 600 € pour l'école publique et à 3 095 € pour l'école privée.

- ◆ le maintien de la participation communale à 10 € par élève soit une participation communale aux activités extrascolaires de 2 860 € pour l'école publique et de 1 693.95 € pour l'école privée.

Appel à projet pour un socle numérique

La demande de subvention déposée par la commune au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE) a été retenue dès la première vague de sélection publiée le 28 mai 2021. Une convention doit maintenant être signée entre la Région académique de Bretagne et la commune pour définir les modalités de co-financement et de suivi de l'exécution des dépenses figurant dans le dossier présenté par la commune. Nombre de classes éligibles : 8 pour l'école publique et 4 pour l'école privée. Les subventions accordées s'élèvent à 22 548 € (école publique : 19 110 €, école privée : 3 438 €).

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention de financement avec la Région académique de Bretagne.

Tarification sociale pour les écoles

Depuis septembre 2018 et afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles défavorisées et améliorer la qualité des repas servis aux enfants, l'État soutient la mise en place par les collectivités de tarifications sociales des cantines scolaires. À cette fin, l'État verse une aide financière de 3 € par repas servi au tarif maximal de 1 €, dans le cadre d'une grille tarifaire progressive calculée selon le quotient familial. La commune est inscrite dans le dispositif depuis le 1^{er} septembre 2020. Pour continuer à bénéficier de cette aide financière pendant trois ans, l'État propose à la commune la signature d'une convention pluriannuelle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention avec l'Agence de services et de paiement pour le compte et au nom du ministère des Solidarités et de la Santé.

**RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES-RENDUS**
des conseils municipaux
sur le site de la commune
www.bourgdescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



Les délibérations sont
également consultables
en mairie

BOURG-DES-COMPTES *autrement*

Les actions en faveur de l'environnement défendues au sein de Vallons de Haute Bretagne communauté (VHBC).

Jacques LARRAY, élu du groupe municipal BDCA au sein de Vallons de Haute Bretagne Communauté, est plus spécifiquement impliqué dans les commissions environnement et aménagement du territoire. VHBC a engagé des actions volontaristes dans ces deux domaines pour le mandat 2020-2026 :

ENVIRONNEMENT

- ◆ La restauration de haies bocagères, dans le cadre du programme *Breizh bocage* soutenu par la région Bretagne, visant la plantation de 15 km de haies par an, réparties sur les 18 communes du territoire, pour un budget annuel d'environ 130 k€.
- ◆ La mise en œuvre d'un diagnostic de biodiversité ayant pour finalité de délimiter les espaces naturels à protéger.
- ◆ La reconquête de la qualité des cours d'eau, avec un doublement sur les 5 prochaines années des montants consacrés à la restauration des écoulements naturels, à la lutte contre l'érosion des sols et à la réduction de l'impact des rejets liés aux activités humaines (industrie, rejets urbains, agriculture).
- ◆ La mise en œuvre d'un Plan climat air énergie à l'échelle du territoire, visant à réduire les consommations d'énergies et les rejets de gaz à effet de serre, et à développer les énergies renouvelables.
- ◆ Enfin, VHBC apporte son concours financier à des associations contribuant à des actions en faveur de l'environnement, et à l'installation de jeunes exploitants agricoles dont le projet répond à un certain nombre de critères environnementaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ◆ Les opérations visant à développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle : réflexion sur une évolution du dispositif de transport à la demande, aide à l'acquisition de vélos électriques, prise de la compétence mobilité en complément de celle exercée par la Région visant à développer les mobilités locales à l'échelle de VHBC.
- ◆ La mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat visant à améliorer la qualité et l'offre de logements sociaux.
- ◆ La mise à disposition des communes de moyens d'accompagnement à la redynamisation des centres-bourgs prenant en compte les enjeux de développement durable.

Ces moyens pourraient avantageusement être sollicités pour nous aider à impulser une nouvelle dynamique à notre centre-bourg.

ASSOCIATIONS

La rentrée des associations a une nouvelle fois révélé le dynamisme de la vie associative sur notre commune – on en dénombre 53 - mais aussi les difficultés auxquelles la municipalité doit faire face concernant l'attribution des créneaux d'attribution des salles.

Dans l'attente des nouvelles possibilités que devrait permettre la construction d'une nouvelle salle multifonction, la municipalité peine à satisfaire toutes les associations.

Nous avons donc été amenés à interpellier la majorité municipale, dans le but d'améliorer la gestion de ces attributions, dans le respect des principes d'équité et de transparence qui doivent les guider. À cet effet nous avons demandé :

- ◆ que les critères d'attribution des salles et des créneaux horaires soit clairement portés à la connaissance de tous ;
- ◆ et qu'un tableau des créneaux demandés et attribués soit mis à la disposition de tous les élus et présidents d'associations afin d'éviter toute opacité sur l'attribution et l'utilisation des salles.

Les attentes des associations, diverses et variées, impliquent que des informations claires et justifiées leur soient apportées.



Réunion de travail

N'hésitez pas à vous exprimer :

par mail : bdc.autrement@gmail.com

ou via notre page Facebook :

Bourg-des-Comptes Autrement

Vos questions et propositions

seront les bienvenues.



**SOIRÉE
ASTROPHOTOGRAPHIQUE**

*depuis le ponton
de la Courbe*

Nous avons lancé un appel sur les réseaux sociaux et devinez quoi vous avez été nombreux à nous faire partager vos plus beaux clichés. Nous avons sélectionné plusieurs de leurs photos pour le mag !

Merci aux autres amoureux de la photo pour leur participation.

La Courbe © Brice MOREAU
Instagram : [bricemOreau](#)
Facebook : [@brice.moreau](#)
(internaute)

La rencontre du mag

PORTRAIT CROISÉ

Changement d'exploitant au sein d'une ferme de production laitière

Bernard FEUTELAIS s'est installé en 1990 dans la ferme familiale en tant qu'exploitant, où il a exercé pendant 31 ans.

À l'heure de la retraite, il fait la rencontre de son successeur Christophe SCHILLIGER par le biais du Civam Installation Transmission une association basée à Cesson-Sévigné. Le passage de relais a duré 2 ans.

Christophe SCHILLIGER a passé 5 mois à la ferme afin de prendre ses marques avant de totalement s'installer.

Bernard FEUTELAIS a permis à une jeune de s'installer en tant que maraîchère dans les Côtes-d'Armor et un autre jeune, en l'occurrence Christophe SCHILLIGER, en production laitière bio.

Paysan depuis avril 2021 sur une ferme qui produit du lait bio en système tout herbe (c'est-à-dire que les vaches ne mangent que de l'herbe), Christophe souhaitait venir s'installer à proximité de Rennes et la ferme de Bernard correspondait totalement à sa recherche.

Bourgcomptois depuis juillet dernier, ce breton a travaillé dans l'industrie aéronautique à Strasbourg pendant 11 ans avant de revenir en Bretagne sa région natale. À son retour, il s'est reconverti dans l'aménagement paysagé puis dans l'agriculture.

Le passage de relais avec Bernard a été un travail de longue haleine selon lui. « *Depuis novembre 2020, je suis venu régulièrement à la ferme afin de prendre progressivement mes repères sur les terres* », explique le jeune exploitant. L'objectif de Christophe est de développer la vente directe.

Une belle histoire comme nous les aimons !





BARBARA LÉTENDART

crée Let'n Dare

Barbara LÉTENDART, assistante de gestion, crée Let'n Dare, une entreprise de services administratifs à destination des professionnels.

En accompagnant les dirigeants de TPE/PME dans la gestion dite quotidienne de leur entreprise, elle les aide à prendre du temps pour développer leur activité (ou faire tout autre chose). Assistante de gestion depuis 2001, elle a travaillé dans différentes entreprises du domaine de la construction ou de la gestion des bâtiments. C'est en collaborant avec de nombreuses TPE du BTP que l'idée de son entreprise a pris forme. En effet, les dirigeants de ces petites structures sont bien souvent obligés de faire eux-mêmes, faute de pouvoir recruter sur un poste administratif.

Avec Let'n Dare, Barbara apporte donc une solution alternative au « tout faire soi-même » et permet aux dirigeants de bénéficier des prestations d'une assistante professionnelle, adaptées à leurs besoins et leur budget. Pour pallier un pic d'activité ou prendre totalement en charge la gestion administrative, elle intervient sur site ou à distance de quelques heures par mois à plusieurs heures par semaine. Son maître-mot, c'est l'adaptation. Pour en savoir plus voici ces coordonnées :



Barbara LÉTENDART
06 63 25 01 30 / Mail : contact@letndare.fr
www.letndare.fr



LAËTITIA MERRIEN

conseillère indépendante en immobilier

Laëtitia MERRIEN, est conseillère indépendante en immobilier pour IAD France. Elle habite la commune depuis plus de 5 ans. Elle œuvre sur le secteur de Bourg-des-Comptes et ses alentours.

IAD France (Immobilier à domicile) est le 1^{er} réseau mandataire immobilier français qui s'est développé au Portugal, Espagne, Italie, Allemagne et Mexique.

IAD pratique une politique de rémunération des personnes qui mettent les porteurs d'affaires en relation avec des vendeurs de biens. Quand la vente est réalisée par leurs services, cette prime s'élève en moyenne à 500 €.

Le métier de Laëtitia consiste à entrer en contact avec des vendeurs de biens et les accompagner tout au long de leurs projets (de la prise du mandat aux rendez-vous chez le notaire) :

- ◆ prendre des photos de qualité et rédiger l'annonce (IAD publie sur plus de 200 sites de ventes immobilières dont plusieurs à l'étranger)
- ◆ sélectionner les futurs acquéreurs et les accompagner lors des visites
- ◆ mettre en œuvre un accompagnement personnalisé aux attentes et aux besoins des clients.

Soucieuse de prendre pied sur le marché Bourgcomptois et ses alentours, elle recherche des biens à vendre sur le secteur. Elle peut également vous établir un avis de valeur sur vos biens, gratuitement et sans engagement.



Laëtitia MERRIEN
06 71 41 10 17 (téléphone, SMS)
Mail : laetitia.merrien@iadfrance.fr

LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES RONDINES

se fait une beauté

Cette démarche s'articule autour de la végétalisation de la cour d'école, de la sensibilisation des enfants à la biodiversité et de l'amélioration de leur confort.

« Les délégués de classes élémentaires de l'école des Rondines souhaitaient depuis un moment aborder la question de l'aménagement de la cour. En mars 2021, un sondage leur a été adressé, indique Christèle POTTIER, adjointe aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse. *C'est avec enthousiasme qu'ils ont répondu* ».

Leurs réponses ont été étudiées, en collaboration avec la directrice de l'école. Une ébauche du futur projet a été présentée aux élèves par Nicolas MORISSON, responsable des services techniques et Christèle POTTIER fin juin 2021.

Pendant l'été, Gaël DEBRAY, agent des services techniques a réalisé des bacs potagers avec assises et des bancs posés dans la cour à la rentrée. Quatre bacs pour de futurs arbres ont été installés. D'autres aménagements sont d'ores et déjà programmés tels que de nouveaux marquages au sol (terrain de football, jeux), la plantation d'arbustes pour apporter de l'ombre, l'installation de tables ou encore la construction d'une pergola en applique sur la longueur du bâtiment côté cour.

Les résultats du sondage sont disponibles sur le site Internet > rubrique actualités www.bourgdescomptes.fr

Christèle POTTIER,
adjointe aux Affaires
scolaires, à l'Enfance
et à la Jeunesse



© Alexandra Noyalet



L'ÉCOLE DES RONDINES

en effervescence...

C'était l'effervescence, jeudi 2 septembre, devant l'école : toujours sous le respect d'un protocole sanitaire mis en place pour leur assurer le meilleur accueil, les 269 élèves de l'école des Rondines ont fait leur rentrée. Ils sont répartis dans 12 classes et accueillis par une équipe pédagogique constituée de treize enseignantes, quatre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

Une réflexion sur un nouvel aménagement de la cour élémentaire avait été engagée l'an passé par la mairie, l'équipe pédagogique et les élèves. Ces derniers ont pu constater avec plaisir les premières réalisations de ce projet : de grands bacs en bois pour des arbres ou autres végétaux, des bancs...



L'équipe commence l'année scolaire avec de nombreux projets : des séances de natation pour les élémentaires du CP au CM1 à la piscine de Janzé au premier trimestre, une chorale avec Musicole pour l'ensemble des classes élémentaires a débuté en novembre, des interventions sportives avec l'OCAS de Bain-de-Bretagne pour l'élémentaire et avec l'USEP pour la maternelle...

La directrice, Sandrine HADJAR

se tient à la disposition des familles pour toute information : 02 99 57 48 05 ou par mail : ecole.0350148w@ac-rennes.fr
Les journées de décharge de la Direction sont le lundi et le mardi.

ÉCOLE NOTRE-DAME

en mode développement durable

En septembre, les élèves de l'école Notre-Dame ont été heureux de se retrouver pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe du développement durable. Parents et enfants ont été accueillis à la rentrée par Julie MONGRUEL et une équipe stable. Au fil des mois, les élèves seront amenés à découvrir leur environnement proche ou plus lointain en lien avec les apprentissages scolaires. Ils seront sensibilisés à sa protection. Différentes sorties leurs ont déjà permis d'explorer La Roche aux Fées pour les plus grands et les jardins d'Orgères pour les plus jeunes...

En parallèle, l'école poursuit son partenariat avec l'Office des sports qui interviendra dans toutes les classes pour proposer des activités allant de l'escrime au double dutch (sport de saut à la corde)...

Il vous sera possible de découvrir l'école et de rencontrer les associations qui contribuent à son dynamisme, à l'occasion des portes-ouvertes.



**Portes-ouvertes
le vendredi
19 novembre
de 17 à 19h.**

Contact : 02 99 52 15 81 ou par mail : eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@enseignement-catholique.bzh
Renseignements et inscriptions de vos enfants pour la rentrée 2023.

*Sortie
à La Roche aux fées*

MISSION ENFANCE JEUNESSE

Léo Lagrange

L'accueil de loisirs (3-12 ans) Léo Lagrange « Ilots loisirs » a ouvert du 7 au 30 juillet puis du 16 août au 1^{er} septembre 2021 sur la thématique des explorateurs !

L'équipe d'animation a préparé en amont un programme d'animations pour les enfants de 3 à 12 ans ainsi que des grands jeux, des veillées et deux mini-séjours pour les 6-12 ans. Les 3-5 ans ont rythmé leurs journées au son d'un chant Indien : « Ani couni chaouani », ils ont chanté, joué, peint avec les pieds autour de leur totem ! La compagnie « Los fariniz » leur a présenté un spectacle de clown à l'accueil de loisirs pour leur plus grand plaisir !



Les 6-12 ans ont eu leur lot de découvertes : expériences scientifiques, light painting, escape game, sortie vélo au bord de la Vilaine, initiation au judo, sorties à la Courbe, création d'une fresque collective à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Les plus téméraires de nos aventuriers sont partis en mini séjour.

Les 6-8 ans sont allés camper à Guipry-Messac !

Au programme : piscine, découverte des petits insectes vivants dans l'eau, retrouvailles avec les enfants de Saint-Senoux et surtout apprentissage de la vie quotidienne en collectif.

Les 9-12 ans sont allés au Camping du lac à Savenay pour y faire des balades, nager à la piscine et sauter dans les arbres à l'accrobranche.

En septembre 2021, l'équipe d'animation a commencé l'année avec le thème de : « la construction ». Les enfants ont déjà réalisé des maquettes de villages, des jeux de société, diverses constructions en Kapla.





L'interview du mag

CAMILLE GÉRARD

**Au mois de juin, Camille GÉRARD a repris les rênes de l'espace jeunes. Il remplace Alexandre MÉNAGE.
Interview.**

Le mag : Camille GÉRARD, quelles sont vos expériences professionnelles ?

Camille G. : J'ai commencé ma vie professionnelle en tant que technicien d'essai dans l'industrie automobile durant 5 ans. Par la suite, j'ai pu réaliser un rêve de « gosse » en devenant Pompier de Paris. Désirant revenir en Bretagne, j'ai été surveillant en collège durant 4 années à Janzé puis à Laillé. Enfin depuis le 22 juin, je suis le nouvel animateur jeunesse Léo Lagrange de la commune.

Le mag : Pourquoi avoir choisi l'espace jeunes de Bourg-des-Comptes ?

Camille G. : Après ces années à exercer en milieu scolaire (collège), je souhaitais rester au contact de la jeunesse. Le poste d'animateur jeunesse a représenté pour moi une belle opportunité. Étant de la commune et connaissant déjà certains jeunes, je me suis lancé dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Le mag : Quelles sont les modalités d'inscriptions à l'espace jeunes ?

Camille G. : Pour s'inscrire, rien de plus simple. Il suffit de remplir le dossier d'inscription (disponible sur le site de la mairie ou à l'espace jeunes). Une participation de 2 € est demandée aux familles. Cela donne accès pour une année à l'espace jeunes et aux activités proposées (en fonction des activités, un petit supplément pourra être demandé).

L'ESPACE JEUNES (11-17 ANS)

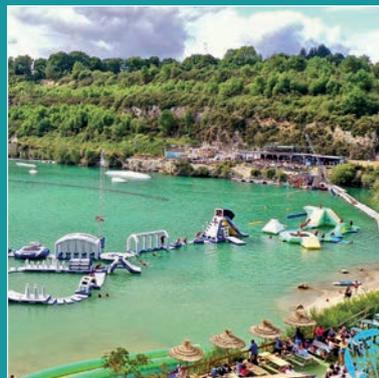
Retour sur les animations de cet été

Une journée VTT / Kayak, un escape game grandeur nature dans la vallée du Canut à Lassy et enfin une journée « Sport and Fun » où les jeunes ont pu essayer le Xtrem jump, le LaserTag, des karts électriques avant de finir par un goûter mousse !

Ils ont pu profiter du beau temps breton à Saint-Malo et découvrir deux parcs aquatiques : O'Gliss Park et le Wake west Park qui leur ont offert leur dose d'adrénaline et de vertige avec des toboggans, des structures gonflables flottantes et du wakeboard tracté.

Durant tout l'été, plusieurs animations ont eu lieu à Bourg-des-Comptes : jeux de société, activités sportives, repas partagés, diverses soirées...

Et ça continue encore puisque l'espace est ouvert tous les mercredis après-midi, tous les après-midi pendant les vacances scolaires et certains samedis de l'année !



© O'Gliss Park

Contact :
Camille GÉRARD
06 11 61 73 21
Mail : bourgdescomptes.jeunesse@leolagrange.org

CCAS

Analyse des besoins sociaux de la Petite enfance

Après avoir réalisé une Analyse des besoins sociaux (ABS) sur les années collège en 2016 et une sur le public sénior en 2018, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a entamé une ABS sur la thématique de la Petite enfance. Un groupe de travail a été créé pour porter ce projet (assistantes maternelles, élus, parents, membres CCAS...).

Qu'est-ce qu'une ABS ?

L'analyse des besoins sociaux est un outil d'aide à la décision, permettant aux élus et aux partenaires sociaux de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population.

Il s'agit d'une obligation légale pour les CCAS.

L'objectif de cette étude concernant la Petite enfance est de faire émerger les attentes et les besoins des jeunes parents, notamment au sujet des moyens de garde, d'identifier des lacunes pour éventuellement engager des évolutions dans les années à venir.

Les résultats de l'enquête

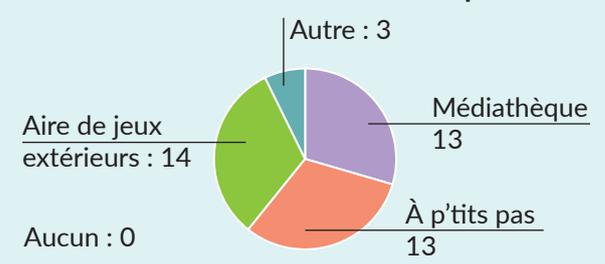
Dix-neuf assistantes maternelles sur vingt-trois ont répondu au questionnaire élaboré par le groupe de travail.

Il en ressort qu'un tiers des assistantes maternelles de la commune sont âgées de plus de cinquante ans et que leur localisation est assez bien répartie entre le bourg et la campagne. Il s'agit majoritairement de professionnelles présentes sur la commune depuis plus de dix ans et qui n'envisagent pas de changement d'activité dans un avenir proche.

La majorité d'entre elles possède trois ou quatre agréments et n'a plus de places disponibles. Ainsi, elles ne rencontrent pas de difficultés à pourvoir leurs places. Cela représente un total de soixante deux places pour dix-neuf assistantes maternelles.

Les services municipaux sont majoritairement utilisés par ces professionnelles de la Petite enfance mais, à l'inverse un peu moins de la moitié d'entre elles participent aux activités d'éveil du RIPAME. C'est l'aire de jeux de la Courbe qui est de loin la plus fréquentée, plus particulièrement pour son accessibilité. Dans ce domaine, il ressort que des aires de jeux supplémentaires seraient appréciées dans le centre-bourg, le secteur des Noës ou près du parcours sportif avec des activités adaptées aux petits (toboggan, balançoire, tunnel, panier de basket).

Utilisez-vous les services municipaux ?



C'est dans ce métier que je me sens le plus épanouie.

Dialogue, patience et psychologie sont les mots clés de mon métier !

Témoignages Ce qu'elles pensent de leur métier....

J'ai beaucoup de satisfaction rien qu'en voyant le sourire des enfants que je garde, leurs joies, leurs rires.

C'est un rôle très important dans les premières années de vie des enfants car nous aidons leur « construction ».

Plus je fais ce métier plus je l'aime.

Les assistantes maternelles ont pour moi un rôle important dans le bien-être et l'évolution du nourrisson en petit enfant prêt pour l'école.



Calendrier du projet

- ◆ **Mars 2021** – Choix du thème « Petite enfance »
- ◆ **Avril 2021** – Constitution d'un groupe de travail dédié
- ◆ **Juin 2021** – Rencontre avec les différents acteurs communaux de la Petite enfance
- ◆ **Juin 2021** - Diffusion d'un questionnaire auprès des assistantes maternelles
- ◆ **Novembre 2021** - Diffusion d'un questionnaire à destination des parents de jeunes enfants
- ◆ **Fin d'année 2021** - Diffusion des conclusions de l'ABS



Valérie DUVAL
conseillère
et Nelly COTTAIS,
adjointe
aux Affaires sociales

LES PERMANENCES

sociales

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourg-comptois, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, des aides diverses, de l'accessibilité, de l'accompagnement des aidants ou encore de l'isolement.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Accueil avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre vous en ressentez le besoin.

Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 5 novembre
- ◆ Vendredi 19 novembre
- ◆ Vendredi 3 décembre
- ◆ Vendredi 17 décembre
- ◆ Vendredi 7 janvier
- ◆ Vendredi 21 janvier

Réunion
d'informations
mardi 16 novembre
16h30
Salle de l'ancienne
bibliothèque
(parvis mairie).

DISPOSITIF « DÉPENDANCE »

Mutuelle communale

Existant depuis 2019, l'accord entre la commune de Bourg-des-Comptes et AXA concernant le dispositif de la dépendance communale a été renouvelé durant l'été pour une durée d'un an.

Personne n'est malheureusement à l'abri d'un accident ou d'une maladie grave. On devient alors aidant ou aidé. Malgré les différentes aides, le reste à charge peut être élevé pour bénéficier d'un logement spécialisé ou rester chez soi. Le maintien à domicile est non seulement de plus en plus préconisé mais, aussi et surtout, souhaité par les personnes âgées.

Géraldine PICOT, chargée de clientèle AXA, qui gère le dispositif sur Bourg-des-Comptes, est à votre disposition pour présenter les garanties offertes. Vous pouvez la contacter directement et/ou la rencontrer lors d'une permanence.



Il est possible de souscrire dès 40 ans et jusqu'à 75 ans.

Les garanties concernent la dépendance partielle ou totale.

Les options possibles sont les suivantes :

- ◆ capital équipement de 3 500 €
- ◆ remboursement des cotisations

Les 6 premiers mois de la première année sont remboursés.

De plus, 10 % de réductions supplémentaires sont accordés si un couple s'inscrit simultanément.

Permanence
Géraldine PICOT
jeudi 2 décembre
entre 10h et 12h30
Salle de l'ancienne
bibliothèque
(parvis mairie).

Contact : Géraldine PICOT
06 08 14 22 13
Mail : geraldine.picot@axa.fr



Le Clic

DES 4 RIVIÈRES

Centre local d'information et de coordination

ET L'ANTENNE MDPH

Maison départementale des personnes handicapées

Pour qui ?

Le CLIC/Antenne MDPH est un service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et leur entourage, habitants sur une des communes du Pays des Vallons de Vilaine.

Quels sont les services proposés et pour quelles démarches ?

Le CLIC informe, oriente et accompagne dans les démarches en lien avec le maintien de l'autonomie.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- ◆ **Informations sur l'offre de services :** aide à domicile, portage de repas, téléassistance...
- ◆ **Aides aux démarches administratives en lien avec la perte d'autonomie :** dossier d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), inscription en EHPAD, prestations des caisses de retraite...
- ◆ **Renseignement sur les différentes prestations et accompagnement** dans la constitution des dossiers auprès de la MDPH : cartes d'invalidité et de stationnement, Reconnaissance qualité de travailleur handicapé (RQTH)...
- ◆ **L'aide aux aidants :** des actions de prévention de la perte d'autonomie sont également proposées autour de thématiques comme la nutrition, la prévention des chutes, la conduite, le sommeil, la mémoire...

L'équipe du CLIC vous propose un accueil gratuit et individualisé

Elle vous accueille dans leurs locaux à Guichen, de préférence sur rendez-vous.

Des permanences délocalisées à Bain-de-Bretagne, Val d'Anast, Le-Sel-de-Bretagne, Grand-Fougeray et Guipry-Messac, sont organisées uniquement sur rendez-vous.



Ouvert le lundi : 14h/17h

et du mardi au vendredi : 9h/12h30 - 14h/17h

Le Reso - 26 rue du Commandant-Charcot - Guichen
02 99 52 01 59

Mail : accueil.clic.4rivieres@gmail.com

FOCUS

sur les aménagements de la commune

Ces aménagements sont issus d'une réflexion commune entre la commission voirie et environnement-cadre de vie.



Rue de la Combe Janic

Poursuite des aménagements de la zone commerciale de la Janaie afin de faciliter l'accès aux piétons jusqu'à l'ADMR et à la Boucherie LÉBOULAIRE :

- ◆ apport en espaces végétaux et massifs floraux,
- ◆ parking en pavé avec contour en herbe.

Les plantations sont prévues cet hiver.

Le choix sera défini par les deux commissions.



Aménagement de la RD 77 – Carrefour de la Caltais

Les objectifs de cet aménagement :

- ◆ matérialiser l'arrêt de bus,
- ◆ sécuriser la traversée de la RD,
- ◆ canaliser la vitesse.



Le cimetière

Dans la continuité de l'action menée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), l'aménagement des allées a été réalisé :

- ◆ création d'allées en enrobé d'une largeur de 1,40 m pour l'accès aux PMR ainsi qu'aux entreprises qui interviennent dans le cimetière ;
- ◆ poursuite de l'engazonnement des gravillons en place.

Réunion publique sur l'aménagement de la RD 47

Le 8 octobre, Stéphane ROBERT, adjoint en charge de la voirie à la rencontre des riverains pour une deuxième réunion publique



Une troisième réunion est programmée le 19 novembre à 19h, salle des Noës.



Diplôme
3^e Prix

UNE RÉCOMPENSE

pour la commune !

Le 15 octobre dernier, lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours départemental « Villes et villages fleuris » d'Ille-et-Vilaine, la commune a obtenu le 3^e prix du concours (catégories des communes de 1000 à 3499 habitants) ainsi qu'un prix spécial d'encouragement pour sa progression dans sa démarche de labellisation.

LE SKATEPARK

c'est parti !

Venez suivre le projet,
créer une association et des animations
autour de ce nouvel équipement



Pour y accéder, un cheminement doux a été créé à partir du parking de la maison médicale.

OÙ SONT

nos défibrillateurs ?

Ces appareillages sont semi automatiques. Un guidage vocal accompagne les personnes lors des interventions.

Retrouver la cartographie des défibrillateurs sur le site de la commune www.bourgdescomptes.fr > rubrique Vie quotidienne – Prévention, installations sur la commune



LE RECENSEMENT *de la population*

Il se déroulera dans votre commune du 20 janvier au 19 février 2022.

Six agents recenseurs se présenteront à votre domicile uniquement durant cette période. Ils seront facilement identifiables grâce à une carte officielle.

Se faire recenser est un geste civique simple et utile à tous !

C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour connaître la participation de l'État au budget des communes. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution, permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.



C'est simple

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Les agents recenseurs disposeront d'une carte officielle signée par le Maire.

Le recensement en ligne : que des avantages !

Se recenser en ligne permet un gain de temps, évitant un second passage des agents recenseurs et rentre dans une démarche écologique et économique car il permet de diminuer le nombre de papier utilisé. La personne recensée est guidée rendant la démarche plus facile et augmente la confidentialité de la démarche, les réponses étant directement transmises à l'INSEE.

BILAN

de la randonnée écocitoyenne

Le samedi 25 septembre s'est tenue la 6^e édition de la randonnée écocitoyenne orchestrée par la commission Environnement-cadre de vie.

« Cette année, nous avons pu compter sur le soutien d'une cinquantaine de bénévoles. Répartis en six circuits, ces amoureux de la nature réunissant parents, enfants, amis ont récolté plus de 49 kg de déchets (40% de plus qu'en 2020), indique

Sylvie FONTAINE, déléguée à l'Environnement.

Nous avons réussi à préserver plus de 1500 m³ d'eau en collectant 600 grammes de mégots ».

49

kilos
de déchets



ANNICK LEDUC

*uneoureuse
de la nature*

Habitante de la commune depuis la fin des années 70, Annick est une fervente protectrice de la nature. En septembre elle était fidèle au poste lors de la randonnée écocitoyenne et menait de main de maître son groupe afin de débusquer chaque débris trouvé sur son chemin. « C'est depuis la mise en place des randonnées écocitoyennes que je me suis vraiment sensibilisée à la collecte des déchets » assure-t-elle. Son engagement ne s'arrête pas là... Tous les 2 à 3 mois, elle nettoie sa rue et parfois au-delà. Son petit-fils, âgé de 4 ans, l'accompagne quand cela est possible. Un partage inter-générationnel très concluant. Annick l'affirme, il a déjà la sensibilité écologique de sa mamie !



Photo de groupe
Randonnée écocitoyenne

PROFITONS DE L'HIVER

pour préparer le printemps !

Un verger communal est en préparation.

Porté par le Giec des Vallons, avec le concours actif de la mairie, ce projet est sur de bon rail. **Il a besoin de l'aide de tous.**

Suite à la visite du verger de Dézerseul à Cesson-Seigné avec la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, deux ateliers de co-construction se sont déroulés au mois d'octobre dans la commune. Un plan et un programme de plantation vont être présentés au mois de novembre et le projet se poursuivra par une campagne de financement participatif pour permettre les premières plantations début 2022...



Visite du verger de Dézerseul
Cesson-Seigné

Par ailleurs, l'espace *Incroyables comestibles*, situé place de la médiathèque va également se mettre en place rapidement. Le projet est lauréat d'un appel à projet de France Relance qui permet d'en financer l'essentiel.

Un chantier participatif de construction des bacs de plantation va être organisé d'ici Noël...

Suivez ces projets sur

giecdesvallons.wordpress.com

Mail : giecdesvallons@laposte.net



Bien dans son corps

PAR NATHALIE JOINIS-LEPHAY

L'importance du petit déjeuner !

Repas de roi le matin, de prince à midi et de pauvre le soir pour agir sur la motivation, la mémoire, la concentration, le moral, le stress, le sommeil

L'organisme a besoin de nutriments essentiels et « constructeurs » après une nuit de jeûne, il est important de se reconstituer pour bien démarrer la journée.

Les personnes qui prennent un petit-déjeuner consomment moins de glucides que celles qui le sautent (par conséquence, moins de surpoids : c'est démontré !).

La prise d'un petit-déjeuner copieux améliore aussi la concentration et la mémorisation ce qui nous rend plus productif ou plus attentif en classe comme au travail. Il convient à tous, petits et grands, surtout ceux qui petit-déjeunent tôt ou qui déjeunent tard, à ceux qui ne sont pas assurés de prendre un repas équilibré le midi (enfants, ados, sandwich, salades mixtes...).

L'idéal serait un petit-déjeuner copieux avec : gras, protéiné et sans sucres rapides qui aura un impact sur la satiété au cours de toute la journée, évitant les fringales de l'après-midi donc permettant de limiter le grignotage.

Les graisses du petit-déjeuner ne seront pas stockées, elles seront utilisées en fin de matinée comme source énergétique quand la glycémie (taux de sucre dans le sang) commencera à baisser.

Si vous n'apportez pas ces sources de gras et sucres lents le matin, vous risquez d'être attirés par le chocolat devant la télé le soir ! Attention alors au stockage ! C'est le principe de la chrono nutrition.

Dans le monde entier et en France jusqu'au siècle dernier, le 1^{er} repas de la journée était salé, gras et protéiné.

Nos petit-déjeuners apportent trop de sucres rapides, ils entraînent le stockage des sucres sous forme de triglycérides de réserve et une chute de la glycémie 2 heures après le petit-déjeuner (sensation de faim).

Les matin, il faudrait privilégier...

- ◆ L'apport des protéines stabilise la sécrétion d'insuline, apportent du tryptophane (qui permet de lutter contre les pulsions sucrées), favorise la sécrétion de dopamine (l'envie d'avoir envie).
Exemple : œuf, fromage, jambon, bacon, fromage blanc ou houmous...
- ◆ L'apport de gras : le beurre, mais aussi du fromage, de la charcuterie ou du poisson gras.
- ◆ La purée d'oléagineux : purée d'amande, noisette, etc. riche en protéines, minéraux et « bons gras ».
- ◆ L'apport de sucre lent pour doper votre cerveau.

Préférer le pain (= céréales) au levain, demi-complet ou complet, au blé, seigle, épeautre ou petit épeautre.

Garder les glucides pour le goûter de 16h-17h.

Nathalie JOINIS-LEPHAY est naturopathe, diététicienne et nutritionniste. Elle propose des consultations dans la commune.

Maison de santé
3, rue du Dr FRESNEAU
Consultation sur rendez-vous
06 07 52 18 37
www.nathalie-joinis-lephay.fr



Repas de roi
le matin
de prince à midi
de pauvre
le soir

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

sur la Vilaine cet été

Le Canoë-Kayak Club de Pont-Réan (CKCPR) et la mairie de Bourg-des-Comptes ont signé une convention de partenariat de 3 ans ayant pour objet la mise en place de locations saisonnières de canoës et kayaks, durant les mois de juillet et d'août.

Pour cette première année, le bilan est positif et encourageant. Le démarrage s'est fait en douceur en juillet avec une météo très défavorable. L'activité nautique a rempli sa mission : dynamiser la place de la Courbe et faire découvrir ce lieu incontournable ! Sur la période, ce sont 90 canoës, 47 kayaks et 17 paddles qui ont été loués. La préférence des touristes va clairement vers la location de canoës qui permet les balades en famille.

Rendez-vous l'année prochaine, même lieu, avec le soleil

VOTRE FILM *promotionnel*

La commission Communication est heureuse de vous présenter

« Une journée à Bourg-des-Comptes »

Dans le cadre de sa politique de promotion, la commune a souhaité réaliser un film promotionnel visant à mettre en valeur les richesses du territoire, ses beautés et ses dynamiques. Commencé sous la mandature de Léon BONBOIS, adjoint aux Sports et à la Communication, ce projet a été repris par l'équipe conduite par Louisiane CHAMPAGNE, déléguée à la Communication.

« Notre film met en scène deux jeunes femmes (dont l'une est Bourgcomptoise) arpentant les lieux incontournables de notre très belle commune.

Notre objectif : utiliser nos plus beaux atouts (patrimoine, environnement, structure d'accueil...) comme levier de développement touristique », expliquent les membres de la commission.



Photo extraite du film

Une journée à Bourg-des-Comptes

Cette réalisation de 3 minutes, tournée en une seule journée, a ainsi vocation à mettre en exergue l'attrait touristique du territoire, mais aussi son attractivité économique et, bien sûr, la qualité de son environnement naturel.

« Nous avons souhaité présenter un Bourg-des-Comptes réaliste, vrai, vivant. C'est pour cette raison que nos figurants sont Bourgcomptois pour la grande majorité. Nos marcheurs sont de vrais marcheurs, nos VVTistes de vrais sportifs tout comme nos kayakistes », indiquent les membres de la commission. Une cinquantaine de figurants ainsi que des commerçants ont accepté de jouer un rôle permettant ainsi la réussite d'un projet de longue haleine nécessitant une logistique importante.

Ce film a été financé à hauteur de 50 % par VHBC.

Captation et montage : Emmanuel GEOFFROY

Réalisation : Ronan LIOT

(Bretagne production international)

Actrices principales : Lauren FONTAINE

et Juliette FRANÇOIS.



Disponible sur la page Facebook, le site Internet de la commune. et sur Youtube.

À partager sans modération.

<https://www.youtube.com/watch?v=heMuKgzacs8>

ILS SONT TOMBÉS

amoureux !

Deux nomades et leur chien... sont tombés sous le charme de notre commune et ne sont pas privés pour le dire haut et fort sur les réseaux sociaux...

Fabienne, Benoit et Winchy parcourent la Bretagne depuis le mois de septembre 2020. Leur objectif : créer de nouveaux itinéraires de randonnées se terminant par une dégustation de bière locale et artisanale. Ils ont donné un nom à leur périple : la rando-bière. Leur voyage les a conduit jusqu'à nous.

« On a eu un coup de cœur tout particulier pour la Courbe » déclarent-ils. Après 15 km de randonnée, ils ont terminé la journée à la brasserie tenue par Jérémy LONGO - Le Diskenn.



Un guide répertoriant leurs randonnées devrait paraître d'ici quelques mois.

Pour sûr, il mentionnera notre commune ! Quelle pub !

Suivez leurs aventures !

@novomonde

[Linktr.ee/novomonde](https://linktr.ee/novomonde)

www.novo-monde.com

La mairie renouvelle ses remerciements à l'ensemble des membres de bureaux, bénévoles et acteurs de la vie associative pour leur engagement et leur dynamisme.



FORUM

des associations

Samedi 4 septembre, une trentaine d'associations était représentée lors du forum. Cette année, il a accueilli de nouvelles associations Bourgcomptoises (GIEC des Vallons, les runners de la Courbe notamment), et des associations hors communes (Le club des archers de Laillé, le club de basket de Crevin).



APEL

Rando Family

Cette année l'APEL a innové avec la première édition de la Rando Family : malgré une météo maussade vous avez été nombreux à venir découvrir le jeu de piste sur le thème du monde proposé par l'association. Deux sentiers étaient proposés. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir ou redécouvrir la commune. Avec les bottes et le parapluie, tout le monde est revenu enthousiaste. Et pour ceux qui n'ont pas pu participer soyez rassurés, l'APEL renouvelle l'opération. Rendez-vous en mai 2022 !

Tombola

La Tombola 2021 a rencontré un joli succès. Pour la première année, l'APEL a fait le choix d'organiser une tombola purement locale avec des lots à gagner chez nos commerçants de la commune et des alentours.



CHARIBARI

L'association des parents d'élèves de l'école publique a pour but le financement des projets pédagogiques proposés aux enfants tout au long de l'année. Elle est preneuse d'idées d'actions à réaliser, et a besoin d'aides que ce soit occasionnel ou régulier !

Collecte de Papier

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 6 novembre. Tous les Bourgcomptoises sont invités à participer à cette action écocitoyenne !

Les vendredis de 16h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

N'hésitez pas à venir les aider ! Ces moments se déroulent dans la bonne humeur, ils ont besoin de bras.

Nouveau partenariat avec Le Sebastiano : les vendredis de collecte, une partie des bénéfices sur les ventes de pizza et burger à emporter est reversée à l'association.

Mail : assoparentsbdc@gmail.com
ou boîte à lettre devant l'école



À P'TITS PAS

Pour rappel, À p'tits pas est ouvert aux parents et aux familles accompagnées de leurs enfants à partir de 4 mois jusqu'à 4 ans, sur inscription.

Pendant l'année 2020-2021, un groupe de deux assistantes maternelles et trois parents et leurs 4 enfants se sont retrouvés tous les mercredis matin à l'espace jeux.

Cet espace est apprécié tant par les enfants que par les parents parfois isolés lors des congés parentaux. *« Nous avons pu apprendre à nous connaître, partager nos idées et expériences afin que les enfants jouent ensemble. Ceci est une belle manière de commencer la socialisation avec ses pairs »*, explique l'association.

Contact : Amélie GRATIGNY
06 59 78 26 51
Mail : aptitspas2016@gmail.com.



JUDO CLUB

Le judo club a le privilège d'accueillir son nouveau professeur Laurent MOTTIN, 6^e dan. Son expérience et son savoir seront mis au profit de nos judokas et taisyokas. Les créneaux :

- ◆ mardi : 17h15 - 21h45
- ◆ jeudi : 18h00 - 20h45

Le judo se pratique dès l'âge de 4 ans (né en 2017) jusqu'à... Y'a pas d'âge !

Le taïso est une pratique complète de renforcement musculaire japonaise. Ces cours ont lieu le mardi soir. Ce sport s'adresse à tous, quel que soit son âge et ses capacités, dans une ambiance détendue et sportive. Trois cours d'essais sont possibles.

Mail : gaetanlepage@wanadoo.fr



LES RUNNERS DE LA COURBE

L'association de course à pied loisir a fait sa première rentrée officielle en septembre et compte déjà plus de 20 adhérents.

Si cela vous tente de courir en groupe, de partager des moments sportifs, conviviaux et de découvrir de nouveaux chemins, venez les rejoindre !

Ils se réunissent à la place de la Courbe
les dimanches à 9h30
et bientôt un nouveau soir en semaine.



YANG SHENG BREIZH

L'association propose des cours de Qi Gong. Les séances sont également transmises en visio. Le Qi gong est un sport de médecine chinoise. Il permet de renourrir et d'harmoniser son énergie. Il a un impact direct sur tout le corps : muscles, articulations, organes. Il libère les tensions et permet de libérer et d'apaiser l'esprit.

L'association propose également des stages, ateliers et randonnées Qi Gong tout au long de l'année.

Lundi soir, 2 cours d'une heure : 18h15 et 19h30 à la salle ancienne bibliothèque.

Bureau : 06 32 29 26 71
Mail : yangshengbreizh@gmail.com
www.artsqigong.com

YOGA LOISIRS

Les cours de Yoga Loisirs ont repris le 14 septembre.

Deux séances d'essai sont proposées.

Ces activités s'adressent à toute personne souhaitant se détendre, améliorer sa santé physique et mentale, s'assouplir, réduire son stress, retrouver de l'énergie, favoriser son calme et la qualité de son sommeil, créer une harmonie entre son corps et son esprit.

Les séances de Yoga ont lieu dans l'ancienne bibliothèque :

- ◆ Mardi 15h-16h
- ◆ Mardi 19h-20h ◆ Mercredi 9h-10h

Des séances de sophrologie sont proposées en complément un samedi matin par mois.

Françoise (Présidente) : 06 72 60 41 74

Carole (Enseignante certifiée) : 06 85 04 82 34

Mail : yoga.loisirs@outlook.com



© @Frédéric Obé



US BEL AIR

À l'US Bel Air, nouvelle saison rime avec ambitions !

Les filles sont mises à l'honneur au sein du club avec la création de plusieurs équipes féminines de foot à effectif réduit allant de U8 à U11.

Pour réussir au mieux l'intégration de nos jeunes joueuses, l'encadrement autour de l'éducateur Florian s'agrandit.

Marion (cf. photo), Stéphane (cf. photo), Benoît et Sébastien vont accompagner et suivre l'évolution de nos jeunes filles tout au long de la saison.

Pendant les entraînements, Florian sera également accompagné de Hugo qui s'engage en tant que service civique et de Achraf qui sera apprenti en formation BPJEPS.



Concours de palets
de Club La joie de vivre

CLUB « LA JOIE DE VIVRE »

Manifestations à venir

- ◆ **Marche tous les lundis de 9h à 11h**
Rendez-vous parking de la Mairie – 06 03 10 76 82
- ◆ **Club habituel le jeudi** salle polyvalente et Boulo-drome (suivre planning 2021).
- ◆ **Novembre**
04 nov. – 9h – Journées commerciales
à l'Auberge des Landes (Guichen) – **Ouvert à tous**
19 nov. – Concours de belote – Salle des Noës
23 nov. – sortie de Noël – inscript. : 02 99 52 16 90
- ◆ **Décembre**
16 déc. – Arbre de Noël – Salle polyvalente
- ◆ **Janvier 2022**
13 jan. – Assemblée générale du Club – Salle polyvalente

Manifestations, sous-réserve
des décisions gouvernementales
Mail : alex.chatony@gmail.com

FNATH

L'association des accidentés de la vie du pays de Bain-de-Bretagne, organise des permanences juridiques afin d'aider, conseiller et défendre les victimes d'accidents du travail, de la route, les handicapés de naissance ou à la suite de maladie, etc.

Permanences juridiques : 4^e lundi de chaque mois de 9h à 12h

Maison des Services – Bât. Le Steriad – ZI Château Gaillard – 2, allée de l'Ille – Bain-de-Bretagne

Prendre rendez-vous : 02 99 43 94 82

www.fnath.org



LE SIGNAL *national d'alerte*

Le Signal national d'alerte (SNA) est diffusé par la sirène sur le clocher de l'église.

Vous l'entendez le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12 heures. C'est un test.

Il est déclenché par les autorités publiques et n'est utilisé qu'en cas d'accidents majeurs et graves sur la commune.

Le signal d'alerte : sirène à son modulé de 3 fois 1 minute coupé par des espaces de 5 secondes.



Voici la conduite à tenir si vous entendez la sirène en dehors des périodes de test. Il faut réagir immédiatement !

Enfermez-vous dans un bâtiment.

Restez ou rentrez chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.



Fermez les portes et fenêtres

et calfeutrez les aérations et ouvertures.



Tenez-vous informé·e·s !

Écoutez France Bleu Armorique (Fréquence : 103.1)

et/ou Radio laser - Guichen (Fréquence : 95.9)

et/ou les consignes données par haut-parleur.

Essayez de toujours avoir une radio et des piles pour vous tenir informés en cas de panne d'électricité.



Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer le réseau téléphonique

indispensable aux services de secours.

Il se peut également que les secours cherchent à vous joindre.



Ne fumez pas.

Évitez toute flamme ou étincelle.



Ne sortez pas et n'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Les enseignants s'occupent de vos enfants en les mettant à l'abri, et connaissent les consignes de sécurité.



Ne prenez pas votre véhicule, vous vous exposeriez inutilement,

vous risqueriez d'être bloqué dans la circulation

et vous risqueriez de gêner les secours.



Patiencez en attendant le signal de fin d'alerte pour sortir.

(sirène à son continu de 30 secondes).

À retrouver sur www.bourguescomptes.fr
rubrique > Vie quotidienne - Prévention, installations sur la commune



Numéros utiles

Vous n'êtes pas seul(e)



Allô enfance en danger



Asfad
association

Association pour les
Familles en Difficultés
☎ **02 99 54 44 88**
N° d'écoute 24/24 et
7/7



Violences conjugales

☎ **02 99 30 80 89**

Permanences téléphonique avec juristes, avocats et notaires.

Gratuit et anonyme

Violences conjugales - Droit des familles

(Divorce, Séparation, Droit de garde, Pension, Successions)

Droit du travail

(Harcèlement, Rupture de contrat)

CI=FF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Ille-et-Vilaine



L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

sous réserve de changements (mesures sanitaires...)

NOVEMBRE

		Organisateurs	Lieux des manifestations
DIM 21	Braderie d'hiver	APEL	Salle des fêtes, Les Noës
DIM 28	Marché de Noël	ACABDC	Salle des fêtes, Les Noës

DÉCEMBRE

SAM 4 DIM 5	Téléthon		Salle des fêtes, Les Noës et salle des sports
VEN 17	Marché de Noël	APEL	Grande salle polyvalente

FÉVRIER 2022

SAM 5	Soirée dansante / Élections Miss Bourg-des-Comptes	Comité des fêtes	Salle des fêtes, Les Noës
DIM 20	Thé dansant	La joie de vivre	Salle des fêtes, Les Noës

MARS

SAM 12	Braderie	À p'tits pas	Salle des fêtes, Les Noës
--------	-----------------	--------------	------------------------------



À dimanche sur le canal



Groupe Bazar tiroir
À dimanche sur le canal



Exposition
Shahine



Cinéma en plein air
Place de la Courbe



Les classes
0 et 1



Fête des voisins
à l'Aubriais

Merci à tous pour vos photos !



Application
PanneauPocket
pour recevoir les
publications Internet
de la mairie
sur mon téléphone
(agenda, news...)



Mairie

3, rue de la Mairie
35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com
www.bourgdescomptes.fr

 @BourgdesComptes

 @Bourg_des_Comptes_officiel

